EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL - SEANCE DU 21 JANVIER 2016

Le vingt et un janvier deux mille seize à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Philippe Prud'homme, Maire.

Présents : M. PRUD'HOMME Philippe, ***Maire***
Mme GARDIER Valérie, M. DESCHAMPS Jean-Paul, Mme FALCINO Lucette, M. LESOT Richard, ***Adjoints au Maire***
Mme DALMASSO Stéphanie, M. CARRERA Patrick, M. BRUNET André, Mme CURTIUS M. Anick, M. CREMON Christophe, ***Conseillers Municipaux.***

Absent excusé ayant donné pouvoir : M. BRUN Vincent

Absents excusés : M. PANISSET Didier, M. COURAGE Xavier, M. DI UBALDO Vittorio

Nombre de Conseillers :	**15**
En exercice :	14
Présents :	10
Ayant donné pouvoir :	1
Excusés :	3
Absent :	0

Date de la convocation : 14 janvier 2016

PREFECTURE de la HAUTE-SAVOIE
Bureau de l'Organisation Administrative
/ 1 FEV. 2016
ARRIVÉE

Le conseil municipal a choisi *Valérie GARDIER* comme secrétaire de séance.

COMMUNAUTE DE COMMUNES: Avis de la commune sur le Plan Local d'Urbanisme intercommunal - PLUi

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que le projet de Plan Local d'Urbanisme intercommunal élaboré sous la responsabilité de la Communauté de Communes du Pays de Faverges et en association avec l'ensemble des communes, a été arrêté lors de la séance du 10 novembre 2015 en conseil communautaire.
Conformément à l'article L 123-9 du code de l'urbanisme, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de se prononcer.

Abstention : 0 Pour : 12 Contre : 0

Après avoir délibéré,
LE CONSEIL MUNICIPAL APPROUVE A L'UNANIMITE,
l'arrêt sur le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

Pour extrait conforme,
Le 22 janvier 2016

Le Maire,
Philippe PRUD'HOMME

MAIRIE de SAINT-FERREOL (Haute-Savoie)

Certifié exécutoire le 01. 02. 2016 - *Transmis en Préfecture le* 28. 01. 2016